

CAPSULE d'INFORMATION (#19)



L'entretien écologique du gazon...

Comment **entretenir notre gazon** hors de la bande riveraine **sans causer de tort au lac** par le phosphore ? Un rappel : **il ne faut pas tondre le gazon dans la bande riveraine !**

Comme nous l'avons déjà mentionné dans des capsules antérieures, **l'ennemi juré de nos lacs, c'est le PHOSPHORE**. En résumé :

1. **Le phosphore sert d'engrais pour permettre la prolifération** de plantes aquatiques et d'algues dans les lacs, notamment **l'indésirable algue bleu-vert**
2. le phosphore provient **des savons AVEC phosphate, des engrais chimiques, des déchets biologiques (gazon coupé, branches mortes, cendres,...), des eaux de ruissellement,...**
3. **La solution réside dans la revégétalisation**, c'est-à-dire que la bande riveraine, composée des premiers 10 à 15 mètres autour du lac, redevienne naturelle
4. **Une bande riveraine revégétalisée sert de filtre** en empêchant les nutriments de se rendre dans l'eau des lacs ; car **ce sont les plantes, les arbustes et les arbres de cette portion de terrain qui capteront le phosphore et l'azote**

L'entretien des pelouses situées HORS DE LA BANDE RIVERAINE peut se faire de **façon écologique**, en évitant des apports de phosphore et d'azote dans l'eau du lac. Au printemps, ce traitement se fait en 4 étapes :

1. **Le râtelage** du gazon pour enlever les débris
2. **L'ajout de terreau** en mai ou en juin : en étendre une mince couche pour « nourrir » le sol
3. **Les semis**, par la suite si nécessaire ensemencer surtout les zones dégarnies en gardant le sol humide pour les 2 premières semaines
4. **La fertilisation peut se faire à l'aide d'engrais d'origine naturelle à libération lente** (les moins dommageables pour le lac) ; il faut proscrire les engrais les plus polluants, soit les fertilisants de synthèse liquides ou solubles

Enfin, n'oublions pas qu'**aux abords des lacs l'environnement visuel se veut naturel...** Alors, le gazon ne devrait pas être parfait comme celui de la ville !